

URBANISME

Var



Les Arcs sur Argens

COMMUNE DES ARCS SUR ARGENS Approbation de la modification n°5 (dite Saint-Roch 2) du plan local d'urbanisme (PLU)

Par délibération du conseil municipal n° 24.07.81 en date du 16/12/2024 la modification n°5 (dite Saint-Roch 2) du PLU des ARCS-SUR-ARGENS a été approuvée.

Cette décision a été affichée en MAIRIE DES ARCS-SUR-ARGENS pour une durée de 1 mois à compter du 10/01/2025.

Le PLU est tenu à la disposition du public en Mairie aux dates et heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00). (EP40880)



Ville de Flayosc

ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR L'ALIENATION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN PIETONNIER ET D'UNE PARTIE DE PARCELLE CADASTRÉE SECTION E n° 395 BOULEVARD JEAN MOULIN ET CHEMIN DES MOULINS

Par arrêté en date du 14 janvier 2025, le Maire de FLAYOSC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie d'un chemin piétonnier et d'une partie de parcelle cadastrée section E n° 395 sis Boulevard Général de Gaulle et chemin des Moulins.

Mme Marie-Christine RAVIART, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en MAIRIE DE FLAYOSC
du lundi 10 février au jeudi 27 février 2025

Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en MAIRIE DE FLAYOSC pendant les heures d'ouvertures de la mairie, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8h30 à 15h00 le vendredi, et ce, durant toute la durée de l'enquête.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la ville www.flayosc.fr

Les observations pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur du lundi 10 février 2025 jusqu'à la clôture de l'enquête, soit le jeudi 27 février 2025 à 17h00 :

Par courrier :

MAIRIE DE FLAYOSC

Avenue Angélin German

83780 FLAYOSC

Par e-mail à urbanisme@flayosc.fr

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- Le 10/02/2025 de 9h00 à 12h00

- Le 27/02/2025 de 14h00 à 17h00

Toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Mme le Maire de FLAYOSC :

Par courrier :

MAIRIE DE FLAYOSC

Avenue Angélin German

83780 FLAYOSC

Par téléphone : 04 94 70 40 03

(EP41016)



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de LA CROIX VALMER

Par arrêté n°2024_93 en date du 17 décembre 2024, le Maire de la COMMUNE DE LA CROIX VALMER a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'enquête se déroulera en MAIRIE DE LA CROIX VALMER

du lundi 20 janvier 2025 à 9 h au mercredi 19 février 2025 à 16 h 30

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- En MAIRIE DE LA CROIX VALMER : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30

le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

- Sur un poste informatique comprenant le dossier d'enquête publique mise à disposition du public à la MAIRIE DE LA CROIX VALMER

- Sur le site Internet de la commune :

<https://www.lacroixvalmer.fr/Habitat-et-Urbanisme>

- Sur la plateforme dédiée : <https://www.registre-dematerialisee.fr/5884>

Chacun pourra consigner ses observations :

- Soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie

- Soit en les adressant par courrier postal à l'attention de :

Monsieur le commissaire enquêteur

Au siège de l'enquête à la mairie

102 rue Louis Martin

83420 LA CROIX VALMER

- Soit sur un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse Internet suivante :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/5884>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5884@registre-dematerialisee.fr

Les contributions transmises par courrier seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/5884> et donc consultables par tous

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie aux jours et aux horaires suivants :

- 20/01/25 de 9h à 12h30

- 28/01/25 de 13h à 16h30

- 01/02/25 de 9h à 12h30

- 08/02/25 de 13h à 16h30

- 19/02/25 de 13h à 16h30

Les caractéristiques principales du projet de révision du PLU sont :

- Définition des périmètres des fenêtres de constructibilité autour des habitations existantes sur les terrains classés en EBC ;

- Mise en compatibilité des documents au regard des dernières évolutions législatives et réglementaires ;

- Déclassement d'EBC par une mise en compatibilité avec la destination du zonage ;

- Corrections de scores du règlement ;

- Réflexion sur l'aménagement du centre urbain du village ;

- Mise en cohérence du PLU avec le schéma d'aménagement de Pardigon ;

- Ajustement des zonages recouvrant les parties du rivage où sont admis les établissements de plage ;

- Modification du zonage de la déchetterie ;

- Définition d'un lieu d'implantation pour un nouveau cimetière ;

- Mise à jour des coupures d'urbanisation, notamment celle concernant le site du Vergeron permettant une compatibilité entre le PLU révisé et le SCOT du Golfe de Saint Tropez.

Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête :

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de révision du PLU et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

À l'issue de cette enquête, le Conseil municipal pourra approuver la révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur.

SERVICE ANNONCES LÉGALES
annonces@legal2digital.fr